

## Réunion du CA du 18 Septembre 2008

RD non officiel selon mes notes personnelles

Patrick Capolsini

Quelques informations de la présidente sur la signature de notre contrat à Paris : toutes nos formations sont habilitées, 5 équipes de recherche, une école doctorale reconnue, l'intégration de l'IUFM, décrets d'application de la loi LRU.

### POINT 1 : Approbation du PV de la séance précédente

Unanimité.

### POINT 1bis : Situation des travaux d'extension des bâtiments (ajout en séance)

Lors d'une réunion Vendredi dernier, nous avons été informés que l'entreprise Watanabe (marché des équipements électriques) est en redressement judiciaire. L'entreprise avait été mise en demeure de réaliser des travaux suite à ses absences lors des réunions de chantier. Les démarches légales vis à vis de l'entreprise font que nous ne pourrons pas redistribuer le marché avant au minimum un à deux mois. Un appel d'offre (d'environ 40 MFCP) sera lancé dans le mois qui vient afin de faire au plus vite. D'autres entreprises sont en retard car ne peuvent avancer en l'absence de travaux électriques → nous aurons sans doute au minimum 3 à 6 mois de retard, **il est donc vraisemblable que nous ne prendrons possession des bâtiments qu'à la rentrée 2009-10.**

### POINT 2 : Ordonnance du 24 juillet 2008 portant extension et adaptation de la loi LRU à l'UPF :

#### ➤ 2.1 Information.

- Parution de l'ordonnance étendant la loi LRU à la PF et la NC (texte particulièrement difficile à lire)
- Nous avons un an à compter du 24 Juillet 2008 pour rédiger nos statuts et procéder à de nouvelles élections
- De nombreux décrets de la LRU ne sont pas applicables en PF
- Globalement toute la loi LRU est applicable à l'exception de quelques petites choses
- Quelques points forts
  - Présidence renforcée élue en même temps que son CA pour 4 ans renouvelable, élu par les seuls membres élus du CA
  - Notre Présidente actuelle reste en fonction jusqu'au terme de son mandat (début Avril 2010), elle a le droit de se représenter
  - pas de CEVU, le CA continue à en faire office → peut-être pouvons nous prévoir dans nos statuts une structure alternative ?
  - composition du CA : entre 20 et 30 membres, parité entre PR et autres enseignants et enseignants-chercheurs, 3 représentants de la PF (dont sans doute un représentant de l'APF), toujours un représentant de Wallis-Futuna
  - Elections au scrutin de liste à un tour sans panachage et possibilité de listes incomplètes. Chaque liste d'EC devra compter un membre de chaque grande composante de l'UPF (départements + école IUFM ?)
  - possibilité pour les EC de siéger à la fois au CS et au CA
  - Aucune création de fondation n'est possible à l'heure actuelle en Outre Mer
  - Conseils de composantes (départements, laboratoires, écoles intégrées) sont limités à 20 membres
  - Mise en place immédiate des comités de sélection
  - Des compétences nouvelles peuvent être demandées à l'Etat et seront de droit dans les 5 ans : compétence budgétaire (budget global intégrant la masse salariale et certification des comptes et des budgets par un commissaire aux comptes), compétence en Gestion des Ressources Humaines (recrutement de contractuels de tous niveaux et dans tous les secteurs y compris enseignement et recherche),

compétence en matière de biens immobiliers et mobiliers (possibilité de vendre et acheter des biens).

## ➤ 2.2 Composition de la commission des statuts.

- Présidente
- Deux VPs
- Dir IUFM
- 3 représentants du collège B élu au CA (un de chaque département à désigner entre eux par accord ou vote)
- représentant au CA des chargés d'enseignement
- un enseignant IUFM désigné par ses pairs
- 1 représentants personnel IATOS élu au CA (à désigner entre eux par accord ou vote)
- 2 représentants de la PF membres du CA
- 3 représentants des étudiants élus au CA (un de chaque département)
- SG
- Plus trois invités.

**Objectif** : adopter les nouveaux statuts lors du CA de Décembre prochain.

**Proposition** : ajouter les 2 directeurs de département qui ne sont pas déjà prévus dans la composition ci-dessus.

Vote sur cette liste : unanimité.

## **POINT 3 : Personnels**

### **3.1 Enseignants et enseignants-chercheurs :**

- 3.1.1 Utilisation des emplois vacants.

Les commissions de sélection peuvent maintenant se réunir et auditionner à distance, une fiche de poste détaillée doit impérativement accompagner la demande de publication sur l'application nationale.

- MCF Physique (promotion PR Pascal Ortega) : pourvoir en astronomie (34°), mutation, recrutement
- PR Biologie (fin première période de détachement de Claude Payri) : maintenir dans la même section (67°), mutation, recrutement
- PR Biologie (surnombre de Marcel Le Pennec) : utilisation possible pour accueil d'un chercheur étranger dans l'équipe BIOTEM
- MCF Maths (retraite de Jacques Savariau) : maintien en Mathématiques (25°), mutation, recrutement
- MCF Chimie (retraite Lila Gicquel) : maintien en Chimie (31° et 32°), à la délégation
- MCF Biologie (Nelly Schmitt) : prolongation de sa délégation pour 2 ans
- MCF Histoire (Véronique Larcade) : prolongation de sa délégation pour 2 ans
- PRAG Economie – Gestion (Christophe Oulé ??): publier vacant

A ne pas publier vacant

- MCF Littérature comparée (Paola Carmagnani), ne peut être publié car l'agent est en disponibilité et demande le renouvellement de cette disponibilité tous les ans. Le support budgétaire peut être utilisé.

Postes de l'IUFM

- PRAG éducation physique : vacant
- PRAG Anglais : demande de renouvellement de l'intéressé
- PRAG Lettres Modernes : vacant
- PRAG : demande de reprofilage en un poste avec, d'une part une mission de formation générale et d'autre part une mission d'adjoint de la future école interne
- PRAG Lettres modernes pour la filière de PE : vacant
- PRCE de documentation : vacant

Vote sur cette liste : unanimité.

- 3.1.2 Créations d'emplois au 1<sup>er</sup> septembre 2009.

A priori, nous n'aurons aucune création d'emploi cette année encore.

Rappel des demandes de l'an dernier :

1. MCF Anglais économique
2. MCF Informatique
3. MCF Biologie
4. MCF Economie
5. PR Histoire

Classement du CS

1. MCF Informatique (27°)
2. PR Droit public (2°)
3. MCF Anglais (11°) profil économique, à la suite d'une longue discussion avec vote blanc important
4. MCF Biologie (67° et 68°)
5. PR Histoire moderne (22°)

Adoption par le CA de la liste adoptée en CS. Vote sur cette liste : unanimité.

### 3.2 Supports d'ATER vacants

- Utilisation au titre de l'année 2008/2009 ;

Support vacant en Anglais (section 11) mais aucune candidature n'a été retenue par les collègues. Il est proposé de donner ce poste en langues et littératures Polynésiennes (15°)

Vote : unanimité.

- Utilisation au titre de l'année 2009/2010 ;

- ATER Droit public : **vacant** au 1/09/09
- ATER géographie : **susceptible** au 1/09/09 (fin première année contrat)
- ATER Droit privé : **susceptible** au 1/09/09 (fin première année contrat)
- ATER Espagnol : **susceptible** au 1/09/09 (fin première année contrat)

Vote sur cette liste : unanimité.

### 3.3 Supports de moniteurs.

3.3.1 Utilisation des supports alloués au 1<sup>er</sup> septembre 2009.

Attribuable aux allocataires de recherche en première année de thèse avec un service de 64h eqTD.

En 2007/08 nous avons 6 allocataires de recherche (Droit, Biologie, Histoire, Chimie, Physique, Archéologie) dont deux disposent de monitorat (Droit et Biologie).

En 2008/09, nous avons 3 nouveaux allocataires : Chimie, Informatique (traitement d'images, Géosciences (érosion du littoral)). Nous disposons de 3 supports en Histoire, Chimie et Physique.

➔ il est demandé de changer les sections d'attribution des monitorats pour qu'ils collent aux trois nouveaux allocataires de recherche.

Vote : unanimité.

3.3.2 Créations de supports au 1<sup>er</sup> septembre 2009.

Demande de 3 nouveaux supports (lié aux possibles allocation de recherche)

Vote : unanimité.

### 3.4 BIATOS.

3.4.1 Nouvelle Bonification Indiciaire 2008/2009.

La NBI attribuée à l'UPF demeure inchangée. Il y a peu de marge de manœuvre car les critères d'éligibilité sont très précis. Les directeurs et chefs de service ont émis un avis favorable pour la reconduction des NBI de l'an dernier. Seule modification : le responsable des œuvres universitaire remplacerait le responsable du courrier (15 points d'indice). Proposition validée à l'unanimité par la Commission Paritaire d'Etablissement.

Vote : unanimité.

3.4.2 Utilisation des emplois vacants.

➤ A publier **vacant**

- AASU pour le CIDO : refus du Ministère de pourvoir cet emploi selon la procédure des postes à responsabilités ➔ demande de transformation en ITRF pour la gestion immobilière
- AASU école interne : fin de séjour de l'agent ➔ postes à responsabilités (c'est la Présidence de l'UPF qui choisit le candidat).
- Adjoint Administratif : récupération de l'emploi mis à disposition du vice-rectorat : nouvelle demande de restitution au 1/9/09
- Adjoint Administratif : formation continue. Mutation de l'agent assis sur l'emploi ➔ demande de changement de filière en ASTRF avec recrutement local au 1/8/09
- Technicien de laboratoire de Physique : fin de séjour au 1/09/09 ➔ publier à la mutation BAP C
- Technicien ressources informatiques : fin de séjour au 1/04/09

Vote : unanimité.

A publier **susceptible** (les personnes en poste devront faire connaître leurs vœux dans les mois qui viennent

- AASU Affaires juridiques : fin de premier séjour ➔ publier en poste à responsabilités
- Secrétaire des départements : fin de premier séjour
- Ingénieur d'Etudes de la CRI : fin de premier séjour
- Assistant Ingénieur Logistique : fin de premier séjour
- Bibliothécaire adjoint spécialisé : fin de premier séjour

**A ne pas publier :**

- AASU école interne : fin de séjour ➔ transfert du support à la DRH de l'UPF
- Adjoint Administratif des oeuvres universitaires (emploi gagé) mutation de l'agent sur l'emploi ➔ demande de repyramidage en SASU

Vote sur cette liste : unanimité.

#### 3.4.3 Utilisation des emplois transférés de l'université de la Nouvelle-Calédonie

Malgré notre demande de trois postes (2 cat. A + 1 cat. C), le Ministère ne nous a attribué que deux cat. A.

- AASU école interne ➔ poste à responsabilité
- AASU finances ➔ poste à responsabilité

Vote : unanimité.

#### 3.4.4 Créations d'emplois au 1er septembre 2009.

Il est probable que sur ce point encore nous n'ayons aucune création cette année alors que l'AERES nous estime sous-encadré et sous doté et que l'ORS (Officiel de la Recherche et du Supérieur) évalue notre déficit à 40%. L'an dernier, nous avons évalué nos besoins à 31 postes et demandé la création de 8. Deux des huit demandés seront pourvus cette année au moyen de redéploiements internes et d'arrivée des postes liés à l'IUFM.

Cette année nous demandons à nouveau des créations en nous limitant à une liste de 5 emplois classés lors d'une réunion des directeurs, chefs de service et de la responsable administrative de la future école intégrée :

1. SASU scolarité à l'IUFM
2. Ingénieur d'Etudes BAP 1 pour l'orientation et l'insertion professionnelle
3. Technicien de laboratoire de Biologie
4. Infirmier
5. Bibliothécaire adjoint spécialisé.

Demande de B. Saura de remontée de l'infirmier dans le classement et demande de P. Capolsini de faire remonter une demande d'agent de sécurité sur le campus.

Sur ce point de la sécurité : évocation du problème de la sécurité incendie : la loi nous fait obligation d'avoir un agent agréé de sécurité en permanence au niveau des alarmes incendie → il nous faudra répondre sur ce point au plus tard lors de la livraison de nos nouveaux bâtiments.  
Ajout d'un agent de sécurité en position 6.  
Vote : 1 contre, 1 abstention.

### 3.5 Crédits de rémunération des personnels.

3.5.1 Information concernant les moyens attribués au titre de l'année 2008.

- Attribution de 108 000 Euros (presque 13 MFCP) au titre du plan « réussite en licence » (nous avons demandé 94 000 Euros). A l'avenir ; cette dotation sera calculée sur la base des résultats obtenus.
- Une réunion à Paris sur l'utilisation de nos supports de personnels BIATOS a mené à l'attribution à l'UPF d'une somme de 76 800 Euros (env. 9,2 MFCP) correspondant au support budgétaire délégué au vice-rectorat et de la restitution à l'Etat du support budgétaire de notre ancien agent de gardiennage (Léon).

Demande de P. Capolsini : Paiement des UECG en 25 CM et non 12,5 CM + 12,5 TD qui devrait être payée en 25 CM → réponse : les UECGs étant au second semestre, cela pourrait être envisagé dans le budget 2009, à suivre

3.5.2 Demande pour 2009.

Demandes de compensation pour des emplois de BIATOS, de MCF et de PR non pourvus pendant un certain nombre de mois. La demande s'élève à 135 000 Euros en traitements non majorés soit près de 250 000 Euros (30 MFCP) en traitements majorés.

Autre demande supplémentaire (motif ???) menant à une demande de près de 350 000 Euros.

Vote : unanimité.

### POINT 4 : Questions financières et comptables

#### 4.1 DBM N°3/2008 de l'UPF et des Œuvres universitaires

Plan « réussite en licence », subvention pour diagnostic d'accessibilité aux handicapés, ressources affectées en particulier pour la recherche, intégration des crédits du contrat quadriennal (part 2008 et demande de report d'une partie vers 2009), compensation des deux emplois de cat. C, primes pour « référents » pédagogiques, intérêts des sommes non versées au niveau du chantier (presque 5% de rendement à l'heure actuelle soit environ 5 MFCP pour 2008),

Mise en garde de l'agent comptable sur l'impression générale de bonne santé financière, nos fonds sont effectivement élevés mais nous avons une grosse partie de ces crédits qui seront utilisés au niveau du chantier, l'électricité augmente également très fortement, attention donc !

Vote : unanimité.

#### 4.2 Commission budgétaire 2009

Reconduction de l'ancienne composition en ajoutant le directeur et la responsable administrative de l'IUFM.

Vote : unanimité.

#### 4.3 Attribution de subventions à l'amicale du personnel et à la chorale universitaire

- 250 000 FCP pour l'organisation de l'arbre de Noël des personnels de l'Université.
- 200 000 FCP pour le paiement d'un pianiste pour les répétitions.

Vote : unanimité.

#### 4.4 Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE)

- 4.4.1 Attribution de subventions aux associations (pièces distribuées en séance)

Les demandes ont été très tardives, une fois de plus !! La commission s'est réunie le 15/09, le PV de cette réunion est distribué.

- UNEP : Aide à la parution d'un numéro de leur nouveau journal semestriel « U'mag » demande de plus de 800 000 FCP. Rejetée dans un premier temps pour cause de non conformité de l'association avec ses statuts : pas d'AG, pas de budget voté, ... → un

financement de 366 000 FCP pourrait être attribué sous réserve de fourniture des documents légaux demandés.

- ASCUP : il est envisagé de créer une nouvelle association culturelle et sportive en remplacement de l'ASCUP dont les comptes et la situation actuelle semblent en très mauvais état. Nous pourrions débloquer une aide de 340 000 FCP pour aider cette nouvelle association pour l'organisation d'activités sportives diverses. Là encore attente des documents officiels de création de l'association.

Vote : une abstention

#### ▪ 4.4.2 Aides aux projets

inclus dans le point précédent.

#### **4.5 Utilisation de la halle des sports par l'antenne de la Polynésie française de l'IUFM du Pacifique.**

Dans le cadre de l'intégration, il est proposé de mettre la halle à disposition gratuitement.

Vote : unanimité.

#### **4.6 Approbation d'un marché mobilier.**

Il s'agit des meubles pour les nouveaux bâtiments : entreprise= «CANON Center », montant = un peu plus de 16 MFCP.

Evocation par B. Poirine du problème récurrent des photocopieurs avec des taux de panne très élevés. La société en charge de la maintenance sera contactée.

Vote : unanimité.

#### **4.7 Gestion d'un logement de fonctions**

Un des logements de fonction a été attribué, il y a de nombreuses années à l'accueil de missionnaires au tarif de 4 000 FCP par jour pour la chambre et 7 000 FCP pour le F3. Ce logement semble être très peu utilisé avec une rentabilité annuelle ridicule. La présence de plus de personnes sur le campus serait un plus pour la sécurité. Il est évoqué que les missionnaires préféreraient aller au Sofitel (avec qui nous avons une convention) pour un peu plus cher.

Intervention de P. Capolsini : indiquant que nombre de collègues étaient persuadés que ces logements ne pouvaient pas être utilisés pour cause de mauvais état. Proposition de P. Capolsini : utiliser ces logements pour loger des étudiant en thèse qui sont présents sur le long terme (3 ans) et qui ont des difficultés à se loger avec leur allocation de l'ordre de 200 000 FCP mensuel. Nous avons 6 thésards, 3 nouveaux arrivent + deux autres thèses sur budget ANR et CIFFRE.

Proposition : mettre ce logement à destination d'un agent de l'administration : vote : 2 contre, 1 abstention.

Pour info, le logement qui était occupé par le gardien est entièrement terminé et les travaux sont très importants.

#### **4.8 Remboursement d'un billet d'avion (ajout de dernière minute)**

Prise en charge d'un billet d'avion pour un chercheur CNRS détaché sur un poste de MCF pour 6 mois. Un courrier et même un premier arrêté lui avait été adressés en lui disant que son billet serait pris en charge puis, après son arrivée, un nouveau courrier lui a été adressé en refusant son remboursement.

➔ demande de remboursement du billet (env. 1 200 Euros) par l'UPF dans la limite des crédits disponibles en fin d'année.

Vote : 1 abstention.

#### **POINT 5 : Primes de responsabilités pédagogiques et administratives et décharges de service pour l'année universitaire 2008/09**

Primes administratives : inchangées (VP :45, Dir Dept :48, chargé de mission :30, formation continue :96) mais création d'une nouvelle prime de Directeur de l'école doctorale (24 heures) et diminution du nombre de chargés de mission (RI et vie étudiante).

Primes pédagogiques : reconduction (DEUG 1° degré :14h, L2 :16h, L3 :12h, Master 1 et 2 : 12h, C2I :12h), augmentation de 18h à 28h pour le L1 et de 12h à 16h pour le PCEM1.

Primes d'enseignants référents (dotation d'environ 1,3 MFCP) : proposition par semestre : 12h pour moins de 100 étudiants, 16h pour 100 à 150 étudiants, 20h pour 200 à 250 étudiants, 24h pour plus de 250 étudiants. Effectifs calculés sur les inscrits en inscription principale pour le S1 et sur les effectifs présents aux examens de S1 pour le S2.

B. Saura évoque le problème des « coordinateurs de discipline » pour les enseignements en particulier de langues (français, anglais, espagnol, ...) qui coordonnent les enseignements pour les non spécialistes. Le département de Lettres a voté à l'unanimité le principe de demander une indemnité pour cette fonction. La réponse de la Présidente sur ce point est négative. Il est toutefois nécessaire de préciser les rôles de chacun entre coordonnateurs de disciplines et RP afin que les petits problèmes que nous avons connu cette année ne se reproduisent plus.

L'ensemble des primes évoquées ci-dessus représente un dépassement de notre enveloppe d'environ 2,5 MFCP.

Vote : 1 contre.

## **POINT 6 : Scolarité**

### **6.1 Règlement du parrainage 2008/09**

Passage de la limite d'âge de 26 ans à 28 ans.

**6.2 Listes des responsables pédagogiques, des directeurs d'études, des enseignants référents, des membres des commissions de recrutement des vacataires et missionnaires au titre de l'année 2008/2009.**

Pour information.

**6.3 Modalités d'accès pour l'inscription des auditeurs libres.**

Inscription soumise à l'avis des RP dans la limite des places disponibles et pour les seuls CM.

Vote : unanimité.

**6.4 Règlements spécifiques 2008/2009 :**

- Modalités de contrôle des connaissances de la licence Eco/gestion pour le semestre 3 à 6.

Adoptées à l'unanimité.

- Corrections d'erreurs matérielles dans les règlements spécifiques adoptés en juin 2008 (mise en conformité avec les maquettes habilitées).

Adoptées à l'unanimité.

**6.5 Bilan de la section disciplinaire.**

JM Goursaud commente les 4 cas étudiés ces deux dernières années. Il indique qu'il est impératif d'être très strict sur les surveillances d'examen et le nombre de surveillants lors des épreuves en amphis afin que l'UPF n'ait pas d'étiquette « facile à tricher ».

**6.6 Evolution des taux de réussite par semestre sur les trois dernières années.**

Tableaux très bien faits par notre contrôleur de gestion. Globalement toutes licences confondues :

- S1 : **39%** par rapport aux présents,
  - S2 : **48%** par rapport aux présents,
  - S1+S2 obtenus en une seule année : **32%** par rapport aux présents,
- 
- Taux d'abandon en S1 : 44,8% , objectif 2011 dans notre contrat = 34%
  - Taux d'abandon en S2 : 14,7% , objectif 2011 dans notre contrat = 9%
  - Globalement pratiquement **60%** d'abandon sur le L1.

Tableaux d'évolution des taux de réussite donnés par niveaux L1, L2 et L3 et par département, très intéressants, à consulter !

**6.7 Modification du règlement général des études 2008-09**

Modification pour le report de notes suite aux changements de maquette.

Principe : donner le choix aux étudiants entre trois possibilités :

- Maintien de la note de l'EC
- Possibilité de repasser l'EC concernée
- Le report des crédits acquis dans l'EC concernés sans tenir compte des notes

Cet article sera difficile à mettre en œuvre au niveau de la scolarité.

## **6.8 Aménagement du calendrier universitaire 2008/09 pour les Masters offerts en formation initiale**

Les inscriptions en Master Lettres sont prolongées jusqu'au 25/09/08 (très peu d'inscrits à l'heure actuelle). Il est donc demandé d'aménager un peu le calendrier du Master dans l'hypothèse où il est effectivement ouvert.

Unanimité.

### **POINT 7 : Formation continue**

#### **7.1 Décision d'ouverture entre les formations retenues en juin 2008 sous réserves de l'obtention de financements spécifiques**

Le Ministre de l'enseignement du Pays nous a informé qu'une enveloppe d'environ 17 MFCEP serait mise à disposition de l'UPF pour les actions de formation continue, à l'UPF de décider seule quelles formations seront ouvertes ou non.

Il convient de faire un choix entre deux MASTERS : « Comptabilité et Audit (CA) » et « Economie et Gestion des Ressources humaines ». Le ministère du Pays et le département DEG a indiqué sa préférence pour le Master CA → ouverture du Master CA

Unanimité.

#### **7.2 Formations nouvelles**

- Certificat d'université « Droit social et du travail de la PF »
- Séminaire « Agriculture biologique en PF ».

Unanimité.

#### **7.2 Règlement des études**

DU « Assistant de comptabilité » : Unanimité.

#### **7.3 Convention(s)**

Avec l'école nationale de la magistrature pour l'ouverture d'un séminaire de 20h consacré à la civilisation Polynésienne pour les magistrats nouvellement nommés.

Vote : 1 contre.

### **POINT 8 : Ecole doctorale**

#### **8.1 Indemnisation pour la mise en ligne d'un enseignement destiné aux étudiants de l'école doctorale**

Il s'agit de régulariser un enseignant de l'UNC qui a fourni des cours mais n'a pas été payé.

#### **8.2 Convention UPF/UNC**

Une seule école mais deux budgets séparés et une direction alternée entre PF et NC (avec directeur adjoint de l'autre université).

### **POINT 9 : Relations internationales**

Nouveau chargé de mission : Léopold Mussyan.

- **conventions avec :**
  - l'Université Victoria de Wellington (Nouvelle-Zélande).
  - Simpson College (USA).

Adoptés.

### **POINT 10 : Conventions pour vote et/ou information**

- Renouvellement pour l'utilisation de la Halle des sports par le club de Badminton.
- Convention avec le Pays pour la mise à disposition d'un attaché administratif de la PF pour travailler chez nous sur des problèmes juridiques liés au foncier.

### **POINT 11 : Informations générales**

#### **11.1 Publication des actes des « 20 ans de l'UPF »**

## **11.2 Organisation des services : création d'un bureau d'insertion professionnelle et du secrétariat de la recherche**

- Bureau d'insertion Prof : au sein du CIDO et sur crédits dédiés
- Secrétariat de la Recherche : confié à C. Thomazet qui est libérée de certaines de ses tâches actuelles

## **11.3 Immobilier : nouvelles extensions et restructuration de l'Université pour 2008/09**

Une somme de 1,1 Million d'Euros (0,55 Etat + 0,55 Pays) est inscrite au contrat de l'Université pour la construction d'une « maison des étudiants » et d'une « résidence internationale ».

En parallèle, la Ministre Pécresse a répondu au Président du Pays qu'un crédit de 15 Millions d'Euros (1,8 Milliards de FCP) est prévu dans le contrat Etat-Pays. Nous ne savons pas à quelle date ces crédits seraient disponibles. D'autre part, ces crédits n'étant pas dans le contrat, il n'est pas certain qu'ils nous soient finalement octroyés, ne nous réjouissons pas trop vite ...

### **POINT 12 : Proposition des étudiants**

Problème d'un refus d'inscription d'une étudiant en Master 2.

Truck desservant l'UPF par la RDO ne ramasse pas les étudiants au niveau du Maeva Beach.

### **POINT 13 : Questions diverses**

Séance levée à 13h30.